



## Un projet indispensable pour rattraper le retard

La municipalité de Crosne se réjouit de ce débat concernant l'interconnexion Sud LGV, qu'elle considère comme projet essentiel en termes d'aménagement du territoire et qui permettra de mailler le réseau à grande vitesse, en France et vers l'Europe. Le sud-est de l'Île-de-France a été trop longtemps éloigné de cette préoccupation alors que la LGV sud-est est aux portes de notre territoire.

Ce futur tronçon va indéniablement contribuer au maillage du réseau mais ne peut se faire sans concertation des habitants et des élus qui ne doivent plus uniquement subir les contraintes sans y voir un intérêt direct ou indirect.



**Ville de Crosne**  
Hotel de Ville  
35 avenue Jean Jaurès  
91560 CROSNE  
Site internet : [www.crosne.fr](http://www.crosne.fr)

Les cahiers d'acteurs sont des contributions portant sur le projet soumis au débat public, écrites et argumentées, rédigées par des personnes morales. Au titre de l'équivalence, la CPDP les diffuse aux mêmes destinataires que les autres supports du débat. Leur contenu n'engage que leurs auteurs.



# Une nouvelle infrastructure qui ne doit pas détériorer l'existant

Les actuels usagers de la ligne D du RER ne pourront tolérer qu'un nouvel équipement ne soit pas l'occasion d'améliorer l'existant. Tous les acteurs s'accordent à le dire, des moyens doivent aussi être dégagés pour assurer une meilleure régularité sur cette ligne.

Ainsi, il n'est pas envisageable que les actuels temps de parcours théoriques en direction de Paris intra-muros puissent être allongés, sachant que certaines périodes de pointe connaissent déjà une forte affluence et que les projets de développement urbain vont drainer des usagers supplémentaires.

Dans le même temps, le cadre de vie doit être préservé. Déjà, route, fer et aviation impactent fortement les conditions de vie de nos concitoyens. C'est une attente forte de nos populations ;

tout projet ne peut avoir pour effet d'augmenter les nuisances de toutes sortes. L'insertion environnementale du projet à venir est un élément crucial et majeur pour contribuer à sa réussite.

Il n'est, par exemple, absolument pas envisageable que la future gare d'Orly puisse entraîner une disparition du couvre feu actuellement en place sur les vols de nuit.

Les actuelles infrastructures ferroviaires de la Ligne D doivent, dans le cadre des aménagements à venir, connaître une amélioration non négligeable pour le confort et l'accessibilité des usagers, qui restent aujourd'hui un point très négatif.

Il y a urgence à faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite. Cette population ne doit plus être exclue des transports collectifs ; c'est une priorité.

## Une gare TGV à Villeneuve-Saint-Georges, un besoin fort pour la population

La synergie entre tous les modes de transport est un point essentiel qui doit être porté et encouragé par ce projet.

Notre secteur est déjà doté d'un réseau de transport en commun important qui nécessite cependant encore quelques adaptations. Pour cela, une inter-modalité maximale est attendue pour faciliter les échanges et permettre un déplacement vers tous les points cardinaux.

Les capacités des futures gares doivent être bien calibrées

pour ne pas être à saturation dès leur mise en service. Dans ce cadre, le débat ne peut être déconnecté de celui ayant lieu sur l'Arc-Express qui doit absolument relier la future gare TGV de Villeneuve-Saint-Georges.

Pour tenir compte de la saturation du réseau routier autour du nœud de Villeneuve-Saint-Georges, les transports connexes doivent être pensés afin d'orienter les futurs voyageurs vers les transports en commun et non vers la voiture.

## Pour la réussite du projet, des transports pensés et réfléchis pour un meilleur cadre de vie

Une meilleure liaison Orly-Roissy : l'idée d'une nouvelle infrastructure dédiée pourrait permettre de créer de nouvelles dessertes et faciliter la liaison entre les 2 aéroports de l'Île de France. Cependant, le temps de parcours ne devra pas être supérieur à l'existant, voire même amélioré, comparé au temps actuel pour relier Villeneuve-Saint-Georges à Roissy via Châtelet-les-Halles.

**Deux gares TGV, Orly et Villeneuve-Saint-Georges** : ainsi, le TGV pourra assurer sa mission de service public pour garantir le déplacement des populations et favoriser les échanges économiques. Les dessertes devront être étudiées pour répondre au mieux aux attentes des futurs usagers.

**La Nationale 6 à décongestionner** : cela doit être une priorité avant le début des aménagements en lien avec les projets de la ville de Villeneuve-Saint-Georges. Si la question d'un pont sur la Seine au niveau de Vigneux-sur-Seine est une première réponse, il convient de s'interroger sur une liaison qui pourrait franchir le site ferroviaire et la Seine pour fluidifier la circulation.

**Développement de la grande vitesse** : pour répondre aux besoins de déplacements, la grande vitesse doit passer la "vitesse supérieure" dans le développement de son réseau. D'autres projets doivent se poursuivre conjointement à l'avancement de la rocade Île-de-France. Le doublement

de la LGV sud-est actuelle va rendre impératif la rocade grande vitesse au plus tôt. Une infrastructure dédiée ne peut cependant contraindre la souplesse d'exploitation du réseau et les connexions entre les réseaux existants devront être pensées et exploitables, sans pour autant être sous exploitées.

**Maintenir une zone de fret ferroviaire pour limiter l'impact environnemental** : l'actuel site du triage de Villeneuve-Saint-Georges ne peut disparaître au profit d'une seule gare dédiée à la grande vitesse. Ces zones de fret sont des emplacements stratégiques pour développer et inventer de nouveaux modes d'approvisionnement des zones de chalandise du secteur.

**Préservation de l'environnement, éthique et qualité des futures constructions** : l'Yerres, avant de se jeter dans la Seine, traverse Crosne. La municipalité est fortement engagée dans

la reconquête de ses espaces naturels en bord de rivière avec le soutien de nombreux acteurs. Fort de la biodiversité de sa faune et de sa flore, la ville est engagée dans la création d'un espace naturel sensible et un éco quartier. Les équipements à venir dans le cadre du projet d'interconnexion devront être encadrés d'une charte environnementale forte, et même s'engager vers une démarche HQE (haute qualité environnementale) et BBC (bâtiment basse consommation).

**Pour un retour en direction des populations** : une gare TGV à Villeneuve-Saint-Georges aura des conséquences économiques non négligeables sur le périmètre immédiat de celle-ci et Crosne dispose des atouts nécessaires de par, entre autres, sa zone d'activité en pleine extension. Son cadre de vie, son patrimoine culturel, ses équipements et ses aménagements contribueront à la création d'un environnement idéal.

## La Ville de Crosne plutôt favorable au scénario A ou B avec deux gares et variante tunnel à l'est

**Un scénario C qui manque d'attrait** : le scénario C ne paraît pas central et semble trop éloigné pour conquérir et attirer la petite couronne. En termes d'environnement, le passage sous la forêt de Sénart provoque toutes les inquiétudes. Il prive la possibilité de création d'une liaison entre Orly et Roissy et ne dispose pas des équipements nécessaires pour favoriser l'usage des transports collectifs, encourageant l'usage de la voiture. Les habitants du Val d'Yerres seront toujours tentés de se rendre à Paris pour accéder à la grande vitesse et non à Lieusaint ou Villaroche. En revanche, l'idée d'une gare TGV à Evry, créant ainsi une grande rocade, pourrait avoir plus de pertinence avec la liaison POCL (Paris-Orléans-Clermont-Lyon).

**En faveur du scénario A ou B avec deux gares et variante tunnel à l'est** : ces scénarios ont pour avantage de se trouver

sur le tronc commun de la ligne D du RER, ce qui permet d'y mener directement le Val d'Yerres et le Val de Seine. Ce point est un atout majeur de ces scénarios.

Le passage en tunnel en zone urbaine entre Orly et Villeneuve permet de limiter les incidents d'exploitation en empêchant, par exemple, les intrusions sur le réseau. Par Villeneuve-Saint-Georges, il reste possible de rejoindre la LGV à Lieusaint-Moissy via la ligne PLM (Paris-Lyon-Marseille) qui dispose encore de sillons disponibles et n'exclut pas dans le futur une gare TGV dans ce secteur.

La création d'une gare TGV à Villeneuve-Saint-Georges nous semble très pertinente même si nous n'avons pas de position quant à son implantation précise. Nous estimons pour notre part que ce choix revient légitimement aux Villeneuvois et à leurs élus.

## Favorable mais vigilant

La Ville de Crosne est donc favorable à ce projet avec les réserves ci-dessus.

Sa réussite nécessite une association pleine et entière des populations et des élus aux décisions et aux choix.

Les projets ne peuvent, en aucun cas, être dissociés du dossier

de la Ligne D du RER (accessibilité, régularité, desserte...) et des aménagements urbains qui devront intervenir avant le début des travaux. Habitants et élus resteront très vigilants sur l'issue de ce débat et des décisions à venir.



## Crosne en bref

Recensée à 9123 habitants sur 248 hectares, la ville de Crosne, Essonne, est voisine de Villeneuve-Saint-Georges et de Valenton dans le Val de Marne et limitrophe de Montgeron et Yerres.

Entre plateau et rivière (l'Yerres), Crosne est une des six communes de la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres, dont son maire, Alain Girard, est le premier vice-président.

Située à 10 km d'Orly, Crosne est à égale distance, (1,5 km), des gares Transilien de Villeneuve-Saint-Georges et de Montgeron-Crosne, mettant ainsi Paris Gare de Lyon respectivement à 12 ou 17 minutes.

Voisine de l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges, la Ville de Crosne dispose d'un important réseau de bus desservant tous les pôles environnants.

La RD 32 traverse la commune d'Ouest en Est, reliant Yerres à Villeneuve-Saint-Georges et la RD 324 traverse la commune du Nord au Sud, du plateau à la vallée, raccordant ainsi Villeneuve-Saint-Georges et Valenton à Montgeron.

Composée d'un habitat mixte, essentiellement individuel sur le coteau, plus des trois quarts de sa population est active, et parmi celle-ci une très forte population exerce dans le domaine de la santé, sur le pôle d'Orly-Rungis, mais aussi à la SNCF.

La Ville de Crosne est adhérente de l'association "Les Éco Maires".

